

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 32 (1903)
Heft: 22

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique scolaire

Berne. — Le 13 décembre, le corps électoral s'est prononcé sur l'initiative Durrenmatt, lancée contre le décret du Grand Conseil transférant à Berne les deux classes supérieures de l'Ecole normale de Hofurgl.

Résultat : 39275 voix en faveur du décret et 25336 pour l'initiative.

Lucerne. — La question du transfert de l'Ecole normale de Hitzkirch à Lucerne, a soulevé un long débat au Grand Conseil, et a été résolue négativement, pour le moment.

Neuchâtel. — Le Grand Conseil neuchâtelois, a voté, dans sa dernière session, un subside de 2000 fr. en faveur du *Congrès scolaire* de la société pédagogique de la Suisse romande, qui aura lieu, à Neuchâtel en 1904.

Fribourg. — Les résultats des examens de l'année 1903 indiquent un recul assez considérable; la note moyenne générale rétrograde et se rapproche de celle obtenue en 1901.

Le canton de Fribourg n'occupe pas, cette année, une place très favorable sous le rapport des très bonnes notes; mais, sous le rapport des mauvaises notes, la situation s'est encore améliorée et il est probable que seuls, les quatre cantons de Schaffhouse, Thurgovie, Neuchâtel et Genève, pourront dépasser, sous ce rapport, le canton de Fribourg.

En comparaison des années précédentes, le rang des districts pour l'année 1903 offre de profondes modifications; seul, le district de la Singine conserve son rang habituel.

1. Veveyse	7.63
2. Gruyère	7.76
3. Lac	7.82
4. Sarine	8.01
5. Broye	8.06
6. Glâne	8.73
7. Singine.	9.30

Les résultats défavorables de la Glâne et de la Singine sont cause que cinq districts se trouvent placés avant la moyenne générale du canton.

Comparons aussi les résultats des différents districts pour les années 1900 à 1903.

	Broye	Glâne	Gruyère	Lac	Sarine	Singine	Veveyse
1900	7.94	8.67	8.05	8.61	8.39	9.60	9.54
1901	7.55	7.93	8.14	8.—	8.21	9.21	8.48
1902	7.88	7.47	8.01	7.87	8.04	9.07	6.88
1903	8.06	8.73	7.76	7.82	8.01	9.30	7.63

Ainsi donc, la note moyenne générale du district de la Broye a constamment reculé depuis 1901; le chiffre de la Glâne est le plus élevé que ce district ait produit depuis 1896. La Gruyère a continuellement progressé depuis 1901; il en est de même pour les districts du Lac et de la Sarine depuis 1900. Le chiffre du district de la Veveyse, comparé à celui de l'année précédente, présente un recul; mais si on le met en regard de celui de 1900, on constate un progrès réjouissant.

Les renseignements qui précèdent sont fournis par le Bureau cantonal de statistique. En ce qui concerne les résultats de la Broye, un correspondant de l'*Ami du peuple* — voir le numéro du 9 décembre — fait remarquer que ce district était au premier rang en 1901 et que, pour 1902, la statistique cantonale a placé par erreur la Broye au 4^{me} rang, avec la note 7,88. Ensuite d'une rectification, admise dans le compte rendu de la Direction de l'Instruction publique, la Broye se trouvait au 3^{me} rang, en 1902, avec la note 7.84.

Quant au recul de 1903, le correspondant en donne les différentes causes accidentelles, au nombre desquelles il faut placer la maladie du dévoué inspecteur M. Gapany. Il y a donc lieu d'espérer que la Broye ne tardera pas à reprendre la place qu'elle a occupée durant près de vingt ans.

— *Nominations.* — Dans sa séance du 12 décembre, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Grandgirard, Louis, à Fribourg, aux fonctions de professeur à l'école secondaire professionnelle de Fribourg;

M^{lle} Gremaud, Elisa, à Bulle, institutrice aux Ecoles primaires de Bulle et lui attribue la 4^{me} classe des filles jusqu'à la fin de l'année scolaire.

AVIS OFFICIEL

La *Feuille officielle* a publié dans les nos 50 et 51 l'état des indemnités dues au corps enseignant pour les écoles de répétition tenues en 1902-1903.

On pense malheureusement plus souvent à ses ennemis qu'à ses amis.
